

RATP, les CRS envoyés par la direction contre les grévistes

Ce Mardi 21 mai 2019, suite à la forte mobilisation des agents et des militants de plusieurs organisations syndicales pour soutenir 2 élus CGT sous le coup de sanctions disciplinaires en lien avec leurs activités syndicales, la direction a fait intervenir les forces de l'ordre afin de faire évacuer les grévistes du dépôt de bus de Croix Nivert, rue Charles Lecocq à Paris.

Alors même que les alarmes incendies retentissaient, la direction a fait entrer tous les agents « non-grévistes » dans la salle du personnel, au risque de les mettre en danger en cas d'incendie avéré, afin de préparer une intervention imminente des forces de l'ordre contre les grévistes.

La manifestation se déroulait de manière pacifique, les forces de l'ordre ont, sous ordre de la direction de l'entreprise, repoussé les grévistes à l'extérieur de l'enceinte en utilisant les gaz lacrymogènes alors même que ces derniers ne gênaient nullement la sortie des bus.

La conséquence de ces agissements inqualifiables et disproportionnés ont conduit à l'intervention des secours et l'hospitalisation d'un de nos camarades.

Une nouvelle fois, la direction s'écarte des valeurs de citoyenneté qu'elle est censée incarner dans le cadre d'une grande entreprise publique de Service public.

La CGT RATP condamne de toutes ses forces la violence avec laquelle les grévistes ont été évacués et l'entrave au droit de grève. Nous exigeons l'arrêt des procédures disciplinaires à l'encontre de nos camarades Cémil et Michaël !

Paris, le 22/05/2019

Contact presse : cgtbus75@gmail.com